

Présents: Mme CILIA, Directrice et enseignante  
Mmes TOUAKNI et CABEDOCE, Enseignantes  
Mmes NADISIC et LAZZAROTTO, Parents d'élèves PEEP  
Mmes AMOUR, LELOUCHE, Mr RANDOING Parentes d'élèves FCPE  
Mme FRANCOIS, Adjointe au Maire pour les affaires scolaires  
Mr COULET DDEN excuse  
Mme DEGORCE DUMAS IEN (Inspectrice Education Nationale)  
M. BALAGUETTE (Principal Adjoint) invité par IEN

### **1. Informations sur les différents projets et actions:**

#### **A) projet d'école:**

##### **I- Littérature en réseau**

**Noël:** Etude de « l'enfant au grelot » : Décoration: couloir, entrée, et classes d'après le livre et DVD

**1er trimestre 2013 :** Archétype du loup ou de l'ours. Etude : Thème des contes.

-Petite section: Boucle d'or (les lectures sur le loup en janvier ont effrayé certains élèves)

-Moyenne et grande sections: le loup dans les contes; Pierre et le loup; Le petit chaperon rouge; les trois petits cochons. Répétition et évolution dans différents livres ou contes avec comparaison livres et personnages...

- Petite section: Ecouter les histoires, comprendre et acquérir du vocabulaire.

- Autres sections: Comprendre et écouter les lectures, reconnaître les livres, savoir les classer et comparer les histoires.

##### **II) Résoudre les problèmes en moyenne et grande sections:**

Début de la résolution avec des problèmes autour du loup; les enfants comptent les queues, les pattes...

Les grands : jeux de manipulation en plus.

**III) Projet de musique** par Marylou intervenante: 45 minutes par classe 15 séances jusqu'au 22 juin 2013. Découverte d'instruments, de musiques...Aboutissement: un spectacle le 22 juin.

Pour les petits et les moyens: travail sur les comptines

Pour les grands: travail et écoute des rythmes

**B) le Carnaval:** le carnaval a eu lieu le 1er mars à 15 heures. Thème les contes.

**C) les spectacles et sorties:** (Cf. Financement 1er Conseil école, classe sans nuitées)

**I- Spectacle passé:** Comptines en folie par la compagnie A Tirelarigot (eau, jardin)

##### **II- Futurs spectacles:**

11 avril Histoires de petites bêtes par Compagnie Chat bada: deux artistes qui vont chanter, faire des bruitages et jouer de plusieurs instruments sur le thème des animaux de jardin (// plantations)

16 mai Hola l'eau par Cie A Tirelarigot

28 mai à 14 h, spectacle au théâtre de Longjumeau "Chante-moi Mozart" (projet musique)

26 avril : spectacle Caisse des Ecoles:

##### **III- Sortie et animation jardin: coopérative et caisse des Ecoles. Coût total 1560 Euros**

19 mars animation dans notre jardin, plantes aromatiques pour 3 classes - Reporté au 23 avril // météo

9 avril de 9 h à 13 h: au CNPMA à Milly: visite par classe sur une heure vingt et promenade dans leur potager.

Atelier découverte, plantes colorantes "tinctoriales" (2 parents par classe peuvent accompagner pour les deux sorties, celle de Longjumeau aussi)

##### **IV - Animations "gratuites"**

Animation bibliothèque en janvier sur la nuit, pour les 3 classes.

22/02/13 MAIF "Bobo Doudou" sur les accidents domestiques pour la classe de Catherine

Animation diététique sur le lait 2 Classes PS- MS 13 juin et chocolat GS le 17 juin

Course d'endurance vendredi 28 juin de 9 H à 10 heures sur le terrain de rugby. Prévoir des "tennis", tous les jours dès 13 mai pour s'entraîner en fonction du temps.

##### **D) Fête de fin d'année:**

Samedi 22 juin : Spectacle pour les trois classes. Chaque parent ne pourra voir que le spectacle de ses enfants. : Problème de place. Spectacle salle de motricité. Planning à prévoir. Réserver votre matinée.

### **2. Bilan financier**

#### **Participation mairie 2012/2013:**

3157 euro de fonctionnement petites fournitures, papiers, peintures, cahiers...

1540 euro d'investissement: matériel de sport: gros tapis, sacs lestés, javelots, raquettes...

#### **Coopérative**

**Au 1er Septembre 2012: 4868,80€**

**Les rentrées:** Premier virement Caisse des Ecoles: 540€ (financera en partie nos sorties)

Coopérative donnée par les parents : 1250 €

Bénéfice photos: 571 € pour l'Ecole.

Les dépenses:

150 € reversé par classe et par semestre, soit 300 € par an pour des projets internes (cuisine, livres, travaux manuels...)  
A ce jour 1294€ d'achats complémentaires dont 1146€ d'achat de matériel, fournitures comme peintures, papiers... pour compléter le budget municipal et 148 € de CD, livres,  
150 € à 200€ de goûter de fêtes  
150,15€ de cotisation assurance OCCE obligatoire (contrôle de notre budget et nos finances)  
A peu près 200€ par an de tirage photos  
Le budget entrées sorties s'équilibre, avec un complément de fournitures, une sortie ou une animation, souvent le bénéfice des photos permet l'achat de jeux, c'est ce qui est prévu pour le deuxième semestre de coopérative. A prévoir aussi d'ici juillet : 800€ pour la sortie au CNPAM, achats de médailles, travaux manuels...  
A ce jour en caisse **Bilan au 10/02/2012 : 5030,94 €, cf relevé de banque n°7** remis lors du conseil d'école.  
Pour information : La caisse des écoles a reçu en janvier 895 € de l'école des Templiers.

**3. Informations diverses**

**A) Informations**

- Le 19 avril de 16 heures à 17 heures 30 nouvelles vente de livres "lire c'est partir", 80 centimes par livre (aucun bénéfice école)
- Le 14 mai : Portraits noir et blanc et photos de groupe
- Inscription des nouveaux élèves aux TEMPLIERS le 31 mai à 16 heures 45
- Pour les futurs CP voir auprès des Ecoles Paul Valéry et Albert Camus et inscription mairie.
- Coopérative de l'Ecole: deuxième et dernier appel, à la fin mars, entre autre pour payer la sortie à Milly.
- Prévenir en cas de déménagement.

**B) Sécurité: Rappels**

- Suite à un incident et à de nombreux constats de non-respect de cette règle de bienséance et de sécurité, nous vous rappelons qu'il est interdit de se garer dans la descente, elle est exclusivement réservée au passage handicapé, des poussettes des vélos, livraisons de repas...
  - Comme tous les ans, à cette époque de l'année, on rappelle que l'accueil se fait de heures de 8 heures 20 à 8 heures 30 dans les classes, de 13 heures 20 à 13 heures 30 dans la cour, sauf en cas de pluie, dans l'école.
- Sortie: 11 heures 30 et 16 heures 30  
De 13 heures 20 à 13h30 : **merci de déposer votre enfant vous-même, dans la cour, de ne pas le laisser descendre seul, l'enseignant surveille toute la cour.**

**C) Fonctionnement administratif**

Rappel: les parents peuvent signaler l'absence de leur enfant, tôt le matin. Madame CILIA écoute son répondeur et prévient ses collègues.  
Plus d'assistante administrative depuis fin 2012. Pas de décharge administrative avec 3classes.

**4) Les rythmes scolaires:**

Madame l'Inspectrice nous informe des points forts de la nouvelle réforme portant sur les rythmes scolaires et la scolarisation dès l'âge de deux ans en ZEP (pas à Epinay).  
La répartition des cours d'enseignement se fera selon les critères suivants:  
-24 heures obligatoires d'enseignement par semaine  
-5 heures 30 d'enseignement maximum par jour  
-3 heures maximum le matin  
-1 heure pédagogique (30 minutes fois deux)  
Les APC ne sont pas obligatoires pour tous les élèves. Les activités sont prises en charge par la collectivité.  
Les parents peuvent venir chercher leurs enfants

Madame FRANCOIS nous a déclaré :

- Pourquoi ne pas appliquer cette loi pour la prochaine année scolaire 2013.
  - La demi-journée se fera le mercredi matin de 8 heures 30 à 11 heures 30 cours.
  - Le mercredi, à partir de 11 heures 30 prise en charge des familles ou du centre aéré dans l'école maternelle repas compris. Chaque enfant reste à l'école avec les animateurs pour le reste de la journée (plus à l'extérieur de l'école, au centre de loisirs)
  - Pause méridienne: de midi à 14 heures, les enfants peuvent rester déjeuner chez eux.
  - Nouvel investissement financier : embauche à prévoir d'animateurs supplémentaires juste pour quarante-cinq minutes par jour et achat de matériel et de jeux.
  - Sieste pour les petites sections maintenues, couché par les ATSEM. Les ATSEM aideront les éducateurs.
  - les nouveaux horaires proposés par la Mairie seraient de :
- Deux journées avec les horaires suivants:  
7 h à 8h20 : garderie APPS  
8 heures 30 à 11 heures 30 : Classe  
11 heures 30 à Midi: APC (mairie), soutien (enseignants), ou pause méridienne (famille)  
12 heures à 14 heures : pause méridienne pour tous (deux services)  
14 heures à 16 heures : Classe  
16 heures : **récupération des enfants par la garderie jusqu'à 16 heures 30 possible, prise en charge gratuite par la mairie.**  
16 heures 30 à 18 heures 45 : Garderie APPS  
Deux autres jours arrêt de la classe pour tous, à 11 heures 30 au lieu de midi.